MARCHÉS DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE

Code de la commande publique du 1er avril 2019 et ses annexes

L'Arrêté du 19 juillet 2018, portant réglementation sur les marchés passés par les Organismes de Sécurité Sociale

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES (BPU)

Annexe 1 à l'ATTRI1

Objet du marché :

Remplacement complet d'un ascenseur monte-charge au siège de la CAF de la Moselle

N° du marché : 2026Mtvx01

Identification de l'organisme

Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle
4, boulevard du Pontiffroy
57774 Metz Cedex 9

Date et heure limites de remise des offres :

Mercredi 02 décembre à 16h00

Metz, le 04 novembre 2026

ANNEXE 1 l'Acte d'engagement (ATTRI1) – CADRE DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL FORFAITAIRE (CDPGF)

N°	DESIGNATION DES PRESTATIONS	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE HT
	Monte-charge sans machinerie			
1	Démontage de l'ancien monte-charge	Forfait	1	
2	Montage complet monte-charge	Forfait	1	
	MONTANT TOTAL HT			
	TVA 20 %			
	MONTANT TOTAL TTC			

En toute lettres :

.....

.....

.....

.....

Fait à, Le

Signature et cachet de l'entreprise :